



C-X-1.2-f

## Liste de contrôle : Organisation du vestiaire

Un vestiaire bien organisé permet à l'opérateur de se changer, de se laver et de stocker les équipements de protection individuelle (EPI). Ceci est important pour réduire les risques de contamination et ainsi préserver la santé de l'opérateur.

N°	Questions de contrôle	Réponse
1	Le vestiaire est-il séparé et adjacent au local de stockage ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
2	L'opérateur dispose-t-il d'une armoire double pour ses effets personnels et ses vêtements de travail ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
3	Les EPI neufs peuvent-ils être rangés séparés de ceux qui sont propres mais en cours d'utilisation ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
4	Le vestiaire dispose-t-il d'un WC ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
5	Le vestiaire dispose-t-il d'une douche ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
6	Le vestiaire est-il équipé avec un lavabo avec écoulement dans la fosse active ou un système de traitement (pas la STEP !), si possible avec commande au coude ou au genou ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
7	Du savon et des essuie-mains jetables sont-ils disponibles ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
8	Une poubelle pour les déchets est-elle à disposition ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
9	Le vestiaire est-il équipé d'un lave-linge dédié pour les vêtements de protection réutilisables, avec écoulement dans la fosse active ou un système de traitement (pas la STEP!) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non



Avec une armoire double, les vêtements civils peuvent être séparés des EPI.



Pour bien se laver les mains, il faut du savon et des essuie-mains jetables.

Si vous ne pouvez pas répondre par OUI à certaines questions, prenez les mesures nécessaires !

N°	Mesure à prendre	Délai	Responsable	Effectué le



**Plus d'informations :**

Vous trouverez également d'autres informations dans les autres documents du **Toolkit Protection de l'utilisateur – Produits phyto-sanitaires**, sur les sites web [bonnespratiquesagricoles.ch](http://bonnespratiquesagricoles.ch) ou [spaa.ch](http://spaa.ch)

**Créé par :**



[www.agridea.ch](http://www.agridea.ch)



[www.spaa.ch](http://www.spaa.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Secrétariat d'Etat à l'économie SECO**

[www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch)

**Avec le soutien financier de :**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Office fédéral de l'agriculture OFAG**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Secrétariat d'Etat à l'économie SECO**

1ère édition, publiée en avril 2021